

REGION WALLONNE
COMITE D'AMENAGEMENT FONCIER "SOILE ET AFFLUENTS"

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Code wallon de l'Agriculture (Article D.274) et Code de l'Environnement (Article D.57 §1^{er})
Code de l'Environnement (Livre I^{er}, Partie III, Titre III)

ORGANISATION D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

En application de l'article D.274 du Code wallon de l'Agriculture et de l'article D.57 §1^{er} du Code de l'Environnement, **une enquête publique est organisée dans le cadre de l'aménagement foncier «Soile et affluents»** sur le territoire des communes d'**Eghezée, Fernelmont et Wasseiges**, selon les modalités du Code de l'Environnement, Livre I^{er}, Partie III, Titre III.

Identification du plan :

Le **projet de programme de l'aménagement foncier "Soile et affluents"** est soumis à enquête publique.

Le projet de programme d'aménagement foncier est un programme de catégorie A.2, il comprend :

1° un plan parcellaire auquel sont annexés des tableaux indiquant par parcelle :

a) selon les indications cadastrales, le nom et l'adresse du propriétaire et de l'usufruitier et la superficie de la parcelle;

b) selon les renseignements fournis par le propriétaire, l'usufruitier ou le bailleur, le nom et l'adresse des occupants avec indication des superficies exploitées ;

NB : en vertu de l'article D.278, §2, du Code wallon de l'Agriculture, eu égard à leur nature de données à caractère personnel, ces tableaux peuvent uniquement être communiqués aux intéressés concernés par lesdits tableaux.

2° une description des travaux et mesures d'aménagement rural prévus conformément à l'article D.266, §2, du Code précité, avec une estimation de leur coût et une indication de la partie des frais d'exécution du programme d'aménagement foncier pouvant incomber aux intéressés, compte tenu des dispositions de l'article D.301 du Code précité ;

3° un plan de situation du domaine public indiquant :

a) le domaine public des voiries, des voies d'écoulement d'eau et des ouvrages connexes à créer, en vue de leur prélèvement sur l'ensemble des terres à aménager ;

b) le domaine public des voiries, des voies d'écoulement d'eau et des ouvrages connexes à supprimer, en vue de leur incorporation dans l'ensemble des terres à aménager.

Le domaine public des autres voiries, voies d'écoulement d'eau et ouvrages connexes faisant partie du bloc est modifié.

Le projet de programme d'aménagement foncier est accompagné d'un rapport des incidences environnementales, conformément au Chapitre II de la Partie V du Livre I^{er} du Code de l'Environnement.

Cet ensemble de documents a été réalisé par la Direction de l'Aménagement Foncier Rural pour le compte du Comité d'Aménagement Foncier "Soile et affluents".

L'autorité compétente est le Comité d'Aménagement Foncier "Soile et affluents".

En application de l'article D.276 du Code wallon de l'Agriculture, après la clôture de l'enquête publique et au vu des documents de celle-ci, le Comité d'Aménagement Foncier, s'il y a lieu, modifiera le projet de programme d'aménagement et arrêtera celui-ci. Le programme d'aménagement foncier sera ensuite soumis à l'approbation du Gouvernement.

Auteur du plan : SPW agriculture ressources naturelles environnement
Direction de l'Aménagement Foncier
Service extérieur de HUY
Chaussée de Liège, 39 B-4500 HUY

Début et fin de l'enquête publique : du 29 avril 2019 au 12 juin 2019

Jours, heures et lieu pour consulter le dossier :

Maison Communale de Eghezée, Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE

- du lundi au vendredi de 8h30 à 11 h30
- les lundi, mercredi et vendredi de 13 h à 15h30

Personne de contact : Laurent FOHAL service Environnement laurent.fohal@eghezee.be 081/81 01 41

Maison communale de Fernelmont, Rue Goffin, 2 à 5380 NOVILLE-LES-BOIS

- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
- le mardi de 17h à 19 h uniquement sur rendez-vous

Personne de contact : Patricia RAISON service Cadre de vie – Patrimoine patricia.raison@fernelmont.be 081/83 02 74

Maison communale de Wasseiges, Rue Baron d'Obin, 219 à 4219 WASSEIGES

- du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30
- du mercredi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 30
- le samedi matin de 10 h à 11 h 30
- sur rendez-vous

Personne de contact : Virginie VERMEREN service Urbanisme virginie.vermeren@wasseiges.be 081/40.89.95

Les documents sont consultables sur les sites Internet suivants : <https://agriculture.wallonie.be/AFSoile>
ou sur le site des 3 communes.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de chaque **agent communal** délégué à cet effet et repris ci-dessus ou auprès du **Comité d'aménagement foncier** «SOILE ET AFFLUENTS», Chaussée de Liège, 39 à 4500 HUY auprès de Frédéric ROBINET (frederic.robinet@spw.wallonie.be - tel 085/27 34 50) ou de Marc RULKIN (marc.rulkin@spw.wallonie.be - tel 085/27 34 52).

Permanences en présence de l'auteur du plan pour explication du dossier :

Des permanences sont organisées, afin de vous fournir les explications que vous souhaitez, aux dates et dans les Administrations communales citées ci-dessous :

- **Mercredi 08/05 à Fernelmont de 9h30 à 12 h et de 13h à 15 h**
- **Mercredi 15/05 à Eghezée de 9h30 à 12 h et de 13h à 15 h**
- **Mercredi 22/05 à Wasseiges de 9h30 à 12 h et de 13h à 15 h**
- **Mercredi 29/05 à Fernelmont de 9h30 à 12 h et de 13h à 15 h**
- **Mercredi 05/06 à Eghezée de 9h30 à 12 h et de 13h à 15 h**
- **Mercredi 12/06 à Wasseiges de 9h30 à 12 h et de 13h à 14 h**

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous auprès de chaque agent communal délégué à cet effet et repris ci-dessus.

Date, heure et lieu de la séance de clôture :

- le 12 juin 2019 à 14 h à la Maison Communale de Fernelmont, Rue Goffin, 2 à 5380 NOVILLE-LES-BOIS
- le 12 juin 2019 à 14 h à la Maison Communale d'Eghezée, Route de Gembloux, 43 à 5310 EGHEZEE
- le 12 juin 2019 à 14 h à la Maison Communale de Wasseiges, Rue Baron d'Obin, 219 à 4219 WASSEIGES

Envoi des réclamations et observations :

Les réclamations et observations doivent être adressées :

- à l'attention du Collège Communal d'une des 3 Communes (Eghezée, Fernelmont et Wasseiges)
- ou par courrier électronique à l'adresse de l'agent communal délégué à cet effet et repris ci-dessus
- avec copie à l'adresse info.daforsoile.dgo3@spw.wallonie.be

Date ultime d'envoi : 12/06/2019